



Mardi 30 juin 2026

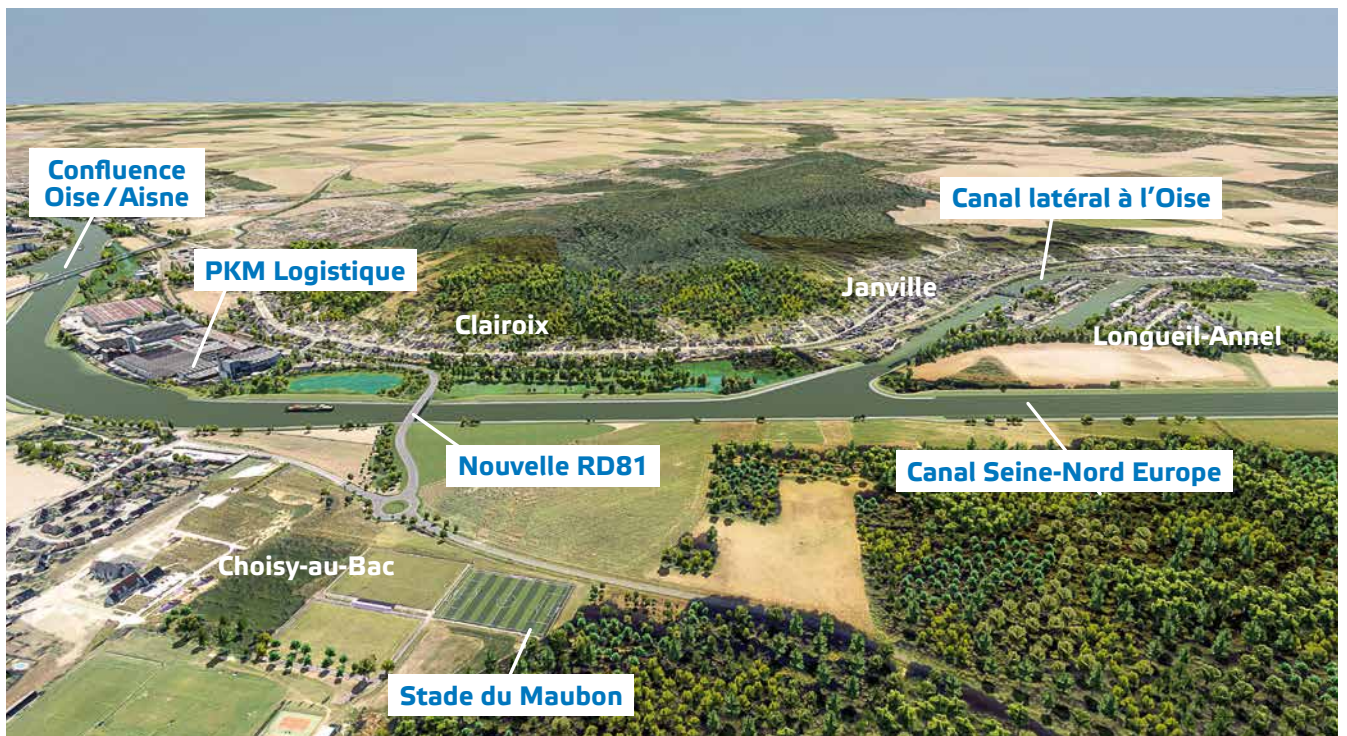
DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU CANAL SEINE-NORD EUROPE À CHOISY-AU-BAC

Le Canal Seine-Nord Europe à Choisy-au-Bac

Après Compiègne, Choisy-au-Bac est l'une des premières communes traversées par le Canal Seine-Nord Europe (CSNE). Dans cette première section, le Canal emprunte le lit de l'Oise. Élargie, approfondie et canalisée sur 5,8 km, la rivière est aménagée pour permettre la navigation à grand gabarit.

Un nouveau pont entre Choisy-au-Bac et Clairoix, légèrement décalé au nord par rapport à l'existant, est aménagé avec un trottoir d'un côté et une piste cyclable de l'autre.

Sa construction entraînera la fermeture de la RD81 pendant quelques mois, à l'horizon 2029*. Le passage à niveau, situé hors du périmètre de la maîtrise d'ouvrage de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) ne sera pas modifié par les travaux du Canal. Les déviations, qui se feront principalement par la RN1031, feront l'objet d'informations en amont de la fermeture.



Vue 3D du Canal et ses aménagements

*Selon les conditions météorologiques et les aléas de chantier.

De quels travaux s'agit-il ?

Le marché de **travaux** consiste à **construire les 18 premiers kilomètres du Canal**, entre **Compiègne et Passel** avec notamment **7 ponts et 5 siphons**. Il a été attribué à un groupement d'entreprises, mi-avril 2026, constitué d'entreprises des groupes Spie Batignolles, NGE et Besix, dont Spie Batignolles Valérian est mandataire.

Après une phase de préparation administrative, **les premières opérations vont démarrer sur le territoire cet été avec plusieurs étapes préparatoires, en amont du démarrage effectif des travaux**.

Quelles sont les étapes préparatoires ?

Avant le démarrage des travaux de terrassement et de construction des ouvrages, **l'entreprise aménagera la base vie principale**, destinée à accueillir une partie du personnel mobilisé sur les chantiers (ingénieurs, encadrement, compagnons, etc.). Implantée **à côté du nouveau giratoire de la RD66 à Choisy-au-Bac**, elle comprendra des bureaux, des espaces de pause, des vestiaires ainsi que des places de stationnement. Au plus fort de l'activité, elle pourra accueillir entre 400 et 600 personnes (voir plan ci-dessous).

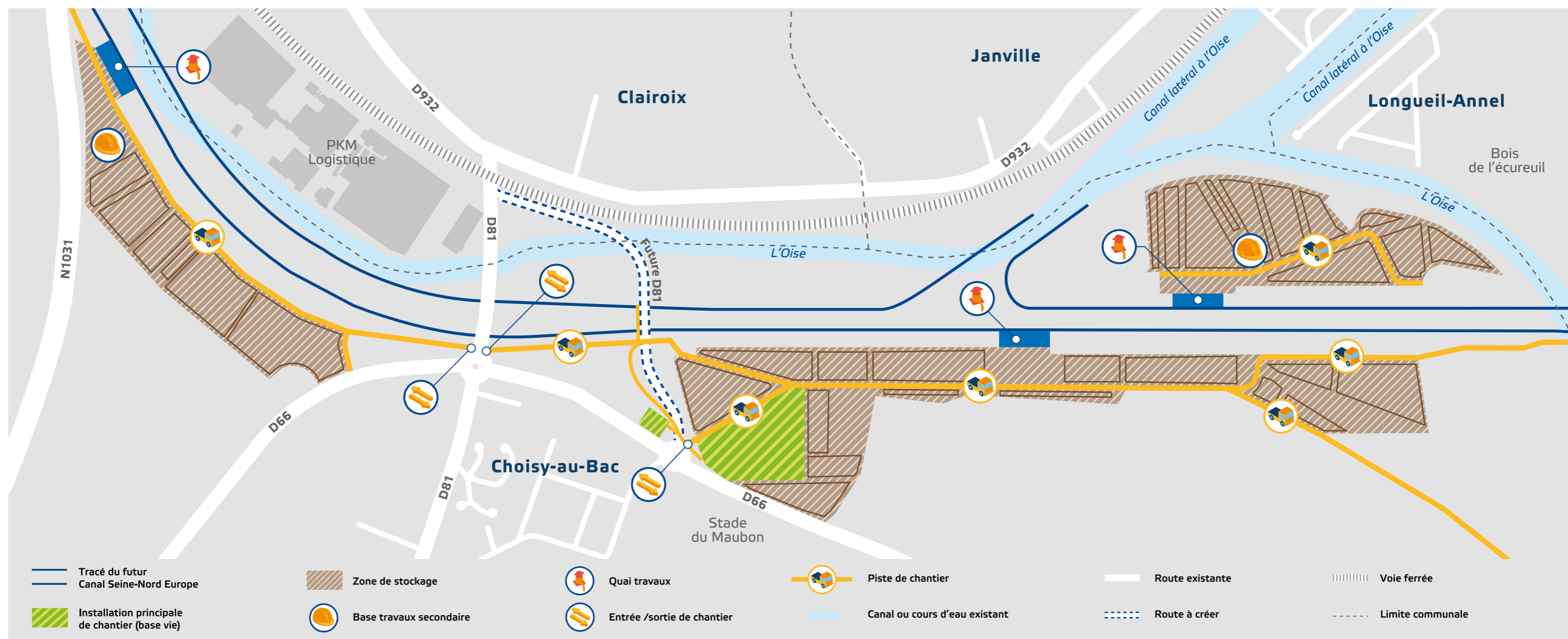
En parallèle de ces installations, des **pistes de chantier seront aménagées de part et d'autre du tracé du Canal**, pour permettre la circulation des engins de terrassement et les espaces de stockage de matériaux seront préparés.

À quoi servent les zones de stockage ?

Lors des opérations de creusement du Canal, les matériaux excavés sont stockés sur des plateformes situées à proximité immédiate du chantier, notamment, à Choisy-au-Bac, sur des terrains attenants à la base travaux, derrière le Bois de l'écureuil ou en face de PKM Logistique. **Ces matériaux sont triés en fonction de leurs caractéristiques**, avant d'être soit réemployés dans le cadre du chantier, soit évacués vers des filières adaptées, soit valorisés. Préalablement à tout stockage sur ces plateformes, la couche superficielle de terre végétale est décapée et préservée. **Elle sera réutilisée à l'issue des travaux pour assurer la remise en état des sites concernés**.

Comment sont évacués les matériaux ?

Après leur stockage, une fois asséchés, **les matériaux sont évacués par camions, trains ou bateaux**. **Trois quais travaux seront ainsi créés en bordure** des aires de stockage, afin de faciliter leur évacuation. L'utilisation du transport fluvial est valorisée par la Société du Canal Seine-Nord Europe qui intègre une clause de report modal dans les marchés de travaux, favorisant ainsi **l'approvisionnement ou l'évacuation de matériaux en partie par bateaux ou par trains, plutôt que par la route**, garantissant ainsi une réduction des émissions de CO₂ du chantier et la limitation des impacts.



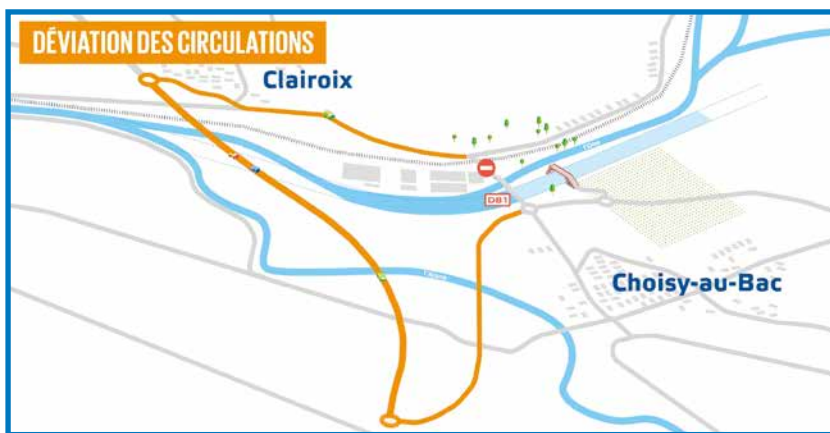
Quand les travaux du nouveau pont commenceront-ils ?

Après les travaux préparatoires, les premiers travaux de **construction du nouveau pont seront lancés à l'automne 2026***. Dans un premier temps, la route d'accès à l'ouvrage sera construite depuis le nouveau rond-point sur la RD66 et les différentes phases de construction du pont s'enchaîneront.

Quand le pont actuel sera-t-il fermé ?

Le pont actuel de la RD81 entre Choisy-au-Bac et Clairoix ne sera fermé qu'après l'**achèvement des travaux de creusement en aval**, pour réaménager l'Oise au niveau de Clairoix. Afin de maintenir les déplacements, **des itinéraires de déviation seront mis en place pour la circulation routière et un cheminement piéton provisoire sera aménagé**. Selon le calendrier prévisionnel actuel, la fermeture du pont interviendrait courant 2029*.

*Selon les conditions météorologiques et les aléas de chantier.



Pour mieux comprendre ces différentes étapes, consultez la vidéo en scannant le QR Code ou sur notre chaîne YouTube (playlist Compiégnois – Noyonnais).

SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la **signalisation** des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux **entrées et sorties de camions**.
- Utilisez **les voies et chemins réservés** à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

RESTONS
CONNECTÉS
compiegnois.noyonnais@scsne.fr



www.canal-seine-nord-europe.fr

